



LETTRE DU METL

Bulletin d'Information du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

OCT-NOV-DÉC 2014.

NUMÉRO 5

INÉDIT

Prix national de l'administration électronique

La huitième édition du Forum du Prix National de l'Administration Electronique, organisé le 18 déc. 2014, par le ministère de de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration à Rabat, sous le thème «Simplification et dématérialisation des procédures administratives : écosystème, leviers et perspectives», a été marquée par l'obtention du METL et deux établissements publics sous sa tutelle, de quatre prix nationaux de l'administration numérique.



Il s'agit : (i) du prix de l' « initiative digne d'éloge » pour le système électronique relatif à la prise de rendez-vous et au dépôt des dossiers d'examen du permis de conduire ; (ii) du prix « d'encouragement »

pour le système électronique relatif à la qualification et la classification des entreprises de Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) et des bureaux d'études ; (iii) le prix «d'encouragement » pour le système électronique «ADM MOBILE» dans la catégorie des applications mobiles remporté par la société nationale des Autoroutes du Maroc (ADM); (iv) et le prix « Emtiaz » dans la catégorie des « services internet » remporté par Royal Air Maroc (RAM) pour son site électronique commercial.

INAUGURATIONS S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'ACTIVITES ROYALES

Inauguration de grands projets structurants à Casablanca

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, le

1er oct. 2014, à l'inauguration de la rocade sud-ouest, projet qui s'intègre parfaitement dans la vision globale de développement du Grand Casablanca. Cette infrastructure routière est le fruit d'un partenariat entre le METL, la région du Grand Casablanca et la Commune Urbaine.

La rocade sud-ouest de Casablanca participera au désengorgement de la ville et à l'amélioration de la sécurité routière, tout en favorisant l'accès aux trois autoroutes existantes (Casablanca - El Jadida, Casablanca - Marrakech et Casablanca - Rabat) et la desserte de la zone touristique du littoral Ouest et des nouvelles zones d'urbanisation.

Ce projet, nécessite un budget de 253 millions de dirhams, et consiste en la construction d'une voie express 2x2 sur 8,3 Kilomètres, l'aménagement de deux échangeurs à l'intersection avec la route nationale n°1 et la route provinciale n° 3014 et de deux carrefours giratoires à l'intersection avec la route régionale n° 320 et l'accès de l'autoroute Casablanca-El Jadida, la création d'un passage supérieur sur la route provinciale n° 3018, et la création d'un ouvrage hydraulique sur l'oued Bouskoura.

Inauguration à Rabat du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, le 07 oc. 2014 à Rabat, à l'inauguration du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain. Ce projet culturel de haut niveau, qui a mobilisé des investissements de l'ordre de 200 millions de dirhams, représente un véritable vecteur de développement humain, social et économique pour le pays.

Le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain est la première

EDITORIAL

L'année 2014 s'est terminée sur une note positive pour le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique. C'est ce que reflètent les principaux indicateurs de performance du secteur.

Pour la sécurité routière, les statistiques des accidents de la circulation font ressortir en 2014 une baisse de 8,74 % du nombre de tués avec recul de 6,04 % du nombre des accidents mortels et une baisse de 14,81 % des blessés graves.

Pour sa part, le trafic portuaire a marqué en 2014 un record de 115,1 millions de tonnes dont 39,3 millions ont transité par le port Tanger Med, qui a grimpé à la 3ème place à l'échelle africaine et 55ème à l'échelle mondiale. La hausse du trafic domestique (import-export) s'est établie à 11,5% par rapport à 2013 et celle du transbordement à 22,7% (environ 3 millions de conteneurs EVP). Les ports gérés par l'ANP ont traité 75,8 millions de tonnes, en hausse de 11,8% en comparaison avec 2013.

Le trafic aérien a affiché en 2014, avec 17,3 millions de passagers, une hausse de 4,84% par rapport à l'année 2013, avec une nette progression du trafic domestique (+16,34%), du trafic international (+3,7%) et du trafic avec l'Afrique (+20,3%). Les mouvements des avions au niveau des aéroports nationaux ont marqué, quant à eux une croissance de 4% (plus de 156 milles mouvements), et le fret aérien une hausse de 2,39% (plus de 54 milles tonnes), par rapport à 2013.

Concernant le transport ferroviaire, ce dernier a marqué en 2014, une hausse de 6 % du nombre des voyageurs (40,5 millions de voyageurs) et une progression de 7 % des matières transportées (9,1 millions de tonnes), à l'exception du phosphate.

Quant au secteur de la logistique, on note le triplement de l'offre immobilière et logistique au niveau de la région de Casablanca, atteignant 600.000 m² en 2014 par rapport à 2010.



institution muséale dans le Royaume à se consacrer entièrement à l'art moderne et contemporain, et qui répond aux normes muséographiques internationales.

Ce joyau architectural se déploie sur trois niveaux et comprend notamment un auditorium, des espaces d'exposition baptisés du nom de grands artistes nationaux, un atelier pédagogique, un laboratoire de restauration des oeuvres d'art, une librairie, un salon d'honneur, une administration, un café-terrace, une infirmerie et un parking. Il est à noter que cette infrastructure a été réalisée dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée au METL.

SECURITE ROUTIERE

Renforcement des équipes du contrôle routier



Les équipes de contrôle routier se sont renforcées avec 19 nouveaux contrôleurs de transport et de la circulation dans le cadre de l'accompagnement du renforcement de la sécurité routière. Ces contrôleurs ont reçu les décisions d'affectation et les badges de prestation de serment lors d'une rencontre tenue, le 24 oct. 2014 à Rabat, avec le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif.

Le ministre a mis en avant, à l'occasion, le rôle primordial des équipes de contrôle routier de son département qui consiste à améliorer la sécurité du transport routier et garantir une concurrence loyale entre les professionnels du secteur. 250 nouveaux contrôleurs seront affectés au cours des 5 prochaines années en vue de donner une forte impulsion au renforcement du transport professionnel.

Amélioration de la qualité du transport scolaire

Les moyens d'améliorer la qualité du transport scolaire ont été au centre de la rencontre du 03 nov. 2014 à Rabat, entre le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif, et les représentants de l'Alliance de l'enseignement privé au Maroc. Le ministre a souligné la nécessité d'assurer le transport des élèves dans

des conditions optimales respectant les normes de la sécurité routière et les lois qui régissent le secteur.

De leur côté, les représentants de l'Alliance ont souligné l'importance du transport scolaire dans le cadre de la politique de proximité, en exposant les contraintes auxquelles sont confrontées les écoles d'enseignement privé pour assurer ce service dans les meilleures conditions.

Application mobile pour la consultation des infractions au code de la route

Dans le cadre de l'amélioration continue des services rendus à ses usagers, le METL a lancé une application mobile pour la consultation des infractions au code de la route. Après une identification moyennant le numéro de la carte d'identité nationale et le numéro du permis de conduire sur les smartphones et les tablettes. Les propriétaires des véhicules et les conducteurs peuvent consulter en temps réel les éventuelles infractions enregistrées à leur rencontre, sans se déplacer à l'Administration.

Disponible pour les systèmes iOS et Android, l'application est gratuitement téléchargeable sur le site du Ministère à l'adresse : <http://inscription.mtpnet.gov.ma/Infraction/home.seam>, ou bien en cherchant «Infractions Maroc» au niveau des Store Apple et Google play.

Mission de la Banque Mondiale

Dans le cadre de la stratégie du gouvernement qui vise le renforcement de la sécurité routière, le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif a reçu, le 18 déc. 2014, une mission de la Banque Mondiale (BM) chargée de fournir une assistance technique pour améliorer la sécurité routière au Maroc. Ladite mission, après évaluation de la stratégie nationale de sécurité routière (2004-2013), étudiera et proposera les possibilités à même de promouvoir la sécurité routière, en vue de conserver la tendance baissière des indices de la sécurité routière.

Communication et sensibilisation

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication intégrée et plan d'action 2014, le Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC) a organisé une opération intégrée de communication et de sensibilisation à l'occasion des vacances de fin d'année portant notamment sur les dangers de la conduite sous influence de l'alcool et de la vitesse. Cette campagne

ambitieuse de consolider la communication et la sensibilisation aux dangers des accidents de la route, au regard du trafic routier important lors de ces périodes de vacances de fin d'année et de l'Aid Al Mawlid à l'intérieur et en dehors des agglomérations. Elle s'étend du 15 déc. 2014 au 5 fév. 2015.

PORTS ET DOMAINE PUBLIC MARITIME

150ème anniversaire de la mise en service du phare historique de Cap Spartel



La ville de Tanger a commémoré, du 16 oct. au 15 nov. 2014, le 150ème anniversaire de la mise en service du phare historique de Cap Spartel, premier phare du réseau d'établissements de signalisation maritime (39 phares) qui jalonnent les côtes marocaines sur plus de 3.400 km. A cet effet, une série d'activités artistiques et culturelles a été organisée par le METL en vue de mettre en exergue l'importance de cette structure, mise en service le 15 oct. 1864, ainsi que les caractéristiques des ouvrages côtiers assurant la sécurité de la navigation maritime.

Le Ministère a également édité, à l'occasion, un ouvrage intitulé « Les Phares du Maroc », afin de doter la Bibliothèque Nationale du premier livre de référence englobant tous les phares du Maroc. L'Édition de ce document permettra également, en faisant connaître les phares du Maroc en tant que patrimoine national, de valoriser les potentiels architectural, technique et historique qu'ils recèlent.

Organisation de l'événement parallèle à la Journée Mondiale de la Mer 2014



Sous le Haut Patronage de sa Majesté le Roi, le METL a organisé, à Tanger du 27 au 29 oct. 2014, la Manifestation Parallèle à la Journée Mondiale de la Mer, sous le thème : «Pour une application effective des Conventions Internationales de l'OMI». Le Maroc est le premier pays du continent africain à accueillir un tel événement. Il a constitué pour le Maroc une opportunité pour adresser à la communauté maritime internationale le message d'un Maroc Maritime en pleine croissance, soucieux de l'application effective de la réglementation maritime adoptée par l'OMI, et faire valoir le rôle qu'il pourrait jouer en matière de coopération régionale et internationale pour promouvoir les idéaux de l'OMI.

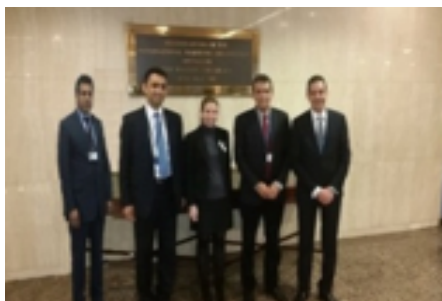
L'évènement a été couronné par la Déclaration de Tanger qui a appelé les participants et les pays membres à développer la coopération solidaire afin de barrer la route face aux dangers qui guettent les espaces marins, et à mettre en place de nouvelles formules de coopération entre pays dans le cadre de la structure supranationale que forme l'OMI.

Journée d'information et de sensibilisation sur l'impact des guichets uniques sur la compétitivité des entreprises et l'économie en général

Sous l'égide du METL et du Ministère Chargé du Commerce Extérieur, PORTNET S.A a organisé, le 3 nov. 2014 à l'Institut de Formation Portuaire, la première journée d'information sur le projet innovateur national PortNet « Guichet Unique Marocain de simplification des procédures du commerce extérieur », au profit des importateurs et exportateurs nationaux, sous le thème : «Impacts de la mise en oeuvre d'un guichet unique national sur la compétitivité des entreprises et l'économie en général».

Cette journée a connu la participation de délégations de pays africains et des représentants de l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique, de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe, des fédérations et associations des importateurs et exportateurs, des opérateurs économiques, des autorités portuaires et aéroportuaires, des compagnies maritimes, des ministères et administrations publiques, des banques et des compagnies d'assurance & des exploitants de guichets uniques...

94ème session du Comité de la Sécurité Maritime de l'OMI



Le Comité de la sécurité maritime qui s'est réuni au siège de l'OMI du 17 au 21 nov. 2014 a examiné et adopté, entre autres points de l'ordre du jour, la proposition maroco-espagnole portant modification du Dispositif de Séparation du Trafic actuellement en vigueur dans le Détroit de Gibraltar et ce en vue de tenir compte du trafic maritime qui sera généré par le nouveau port Tanger Med II. Le METL a été représenté par le Chef du Centre de Surveillance du trafic Maritime de Tanger, au sein de la délégation marocaine ayant participé à la 94ème session du Comité de la Sécurité Maritime à Londres.

Synthèse de l'activité portuaire à fin octobre 2014

Au terme des dix premiers mois de l'année 2014, l'activité des ports marocains a poursuivi sa croissance, en enregistrant le transit de 95,8 millions de tonnes, soit une augmentation de 14,1% par rapport à la même période de l'année passée. Cette orientation positive est due notamment au fort rebond du trafic domestique (import-export), ayant enregistré un raffermissement de 11%, en liaison avec l'accroissement du volume du trafic des importations de 12,3% et de celui des exportations de 8,7%. En outre, l'évolution positive du trafic global a été consolidée par l'amélioration de 23,8% de l'activité du transbordement des conteneurs en tonnage, qui représente près de 27% du trafic portuaire global. S'agissant des ports gérés par l'ANP, ils ont enregistré le transit d'environ 63,4 millions de tonnes de marchandises, en hausse de 10,9% en comparaison avec la même période de l'année précédente.

Record atteint par le port Tanger Med : 3 millions de conteneurs EVP

Le port Tanger Med a franchi, le 23 déc. 2014, la barre des 3 millions de conteneurs Equivalent Vingt Pieds (EVP), soit une progression de 20 pc par rapport aux 2,55 millions de containers EVP enregistrés en 2013. Au cours de cette année, le port Tanger Med 1 a traité 2.100 escales de navires, réparties entre 800 escales au terminal APMT et 1.300 escales au terminal Eurogate, et un trafic en croissance respectivement de 11 pc et 34 pc.

L'ensemble des composantes du port Tanger Med compte rester sur la même lancée de croissance dans le cadre d'une vision prospective et aspire également à des réalisations en harmonie avec le volume des investissements et l'intérêt qu'accorde l'Etat marocain au port de Tanger Med pour renforcer la façade maritime du nord du Maroc, soutenir le commerce extérieur et apporter un appui à la capacité compétitive de ce complexe portuaire devenu désormais l'un des plus importants ports à l'échelle africaine et méditerranéenne.

INFRASTRUCTURE ROUTIERE ET AUTOROUTIERE

Label «Responsabilité sociale de l'entreprise» décerné à ADM par la CGEM

La Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) a décerné, le 16 oct. 2014 à Rabat, son Label «Responsabilité sociale de l'entreprise» (RSE) à la Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM), pour son engagement permanent en matière de développement durable et de respect des règles de gouvernance respectueuses des valeurs fondatrices de la RSE. Ce Label est attribué à ADM, après un processus d'évaluation managériale mené par des experts accrédités par la CGEM, qui a permis de s'assurer de la conformité de la gestion globale de l'entreprise avec les objectifs définissant la charte de responsabilité sociétale de la CGEM, qui constitue le référentiel du Label.

Célébration du 25ème anniversaire d'ADM



ADM a célébré, le 25 nov. 2014 à Rabat, ses 25 années d'existence avec la construction d'un réseau autoroutier performant, d'une longueur de 1511 km qui s'étend du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du Royaume. Près de 45 Milliards de dirhams d'investissement sont alloués pour la réalisation du réseau autoroutier de 1.800 km qui sera achevé au plus tard vers la moitié de 2016. La rencontre a été placée sous le titre «25 ans au service du développement responsable». Un nouveau réseau de près de 2.000 km pour



connecter le centre avec le sud et le nord du pays est en cours de préparation en relevant l'impératif de développer des partenariats avec le privé.

A l'issue de la cérémonie, une convention portant sur une nouvelle formation au Maroc sur les métiers de l'autoroute a été signée. Paraphée par le ministre de l'Équipement du Transport et de la Logistique, le DG d'ADM et le ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle. Cette formation devrait capitaliser les 25 ans d'expérience d'ADM et de transmettre ce savoir à environ 700 jeunes à l'horizon 2018.

Visite des provinces sinistrées par les inondations



En raison des inondations exceptionnelles et sans précédent depuis des décennies, Le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, a visité les régions sinistrées afin de prendre connaissance de l'état du réseau routier et de l'infrastructure endommagée, et définir les priorités et les interventions d'urgence pour la réhabilitation des tronçons routiers et des ponts qui nécessitent une intervention urgente. Citons en particulier les visites des provinces de Tata et de Ouarzazate le 5 déc. 2014, Tahanaout dans la province d'Al Haouz le 06 déc. 2014, et la province d'Essaouira le 12 déc. 2014.

Le Ministre a plaidé en faveur d'une approche locale et a annoncé la disposition de son ministère à apporter le soutien technique nécessaire dans le processus de réparation des dégâts ayant touché le réseau routier ainsi que les ponts, vitaux pour désenclaver les douars, du fait des précipitations et crues exceptionnelles qu'ont connues ces régions. Il a également mis en avant la nécessité d'affecter le matériel et l'élément humain nécessaires pour couvrir les besoins des provinces sinistrées.

BTP

Participation au Salon International des Mines et carrières 2014

En partenariat avec le METL, la 3ème édition du Salon International des Mines



et Carrières (SIMC) a été organisée par le magazine Energie et Mines du 3 au 6 déc. 2014 à Casablanca, sous le thème «Approches pour un partenariat africain public-privé». Une centaine de fournisseurs de matériel et des dernières nouveautés d'engins spécialisés dans les domaines des mines et des carrières marocains et étrangers ont pris part à cette édition. Lors de la cérémonie d'ouverture, le Secrétaire Général du METL, Redouane Belarbi a souligné, que l'exploitation d'environ 2000 carrières permet d'extraire une quantité annuelle de matériaux qui s'élève à plus de 150 millions de m3 de matériaux utilisés dans la construction.

LOGISTIQUE

Visite de la base logistique relevant du groupe privé Hillwood



A l'issue de l'ouverture des travaux du Forum Etats-Unis-Maroc pour le Commerce et l'Investissement à Dallas le 16 oct. 2014, le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah a effectué une visite de la base logistique relevant du groupe privé Hillwood (Hillwood Properties) qui s'étend sur une superficie de 18.000 hectares à Fort Worth, regroupant plus de 370 entreprises industrielles et commerciales, en plus de l'aéroport spécialisé dans l'aviation d'affaires et du fret aérien, ainsi que des stations logistiques pour le magasinage, le fret et la distribution, qui assurent plus de 36000 emplois.

Le ministre a exposé, lors d'une séance de travail avec le président délégué dudit groupe, les mesures importantes prises par le gouvernement marocain afin d'encourager l'investissement ainsi que les qualifications dont dispose

le Maroc et qui le prédestinent à une station logistique prometteuse au niveau international et régional.

Adhésion du Maroc à ELA

Jos Marinus, président de l'Association Européenne de la Logistique (ELA), accompagné du vice-président de l'Association, ont effectué, une visite au Maroc et ont été reçus par Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, le 18 déc. 2014. Le Président d'ELA a confirmé officiellement l'acceptation par le board de la demande d'adhésion du Maroc à cette association en tant que membre à part entière.

Ainsi, le Maroc devient le premier pays de la région MENA et en Afrique à accéder au statut de membre à part entière de cette prestigieuse association ce qui ouvre d'importantes perspectives au secteur logistique national. Elle lui permet de s'arrimer aux meilleurs réseaux européens des compétences logistiques en vue de profiter pleinement des bonnes pratiques des pays très avancés et matures en logistique et d'établir des liens avec d'importantes organisations et des acteurs logistiques de référence sur les plans européen et international. Elle permettra également au Maroc de s'ériger en tant que représentant d'ELA au niveau régional en matière de formation, évaluation et de certification européenne des compétences logistiques.

TRANSPORT ROUTIER

Participation du Maroc au GTMO 5+5

Lors des travaux de la 8ème conférence des ministres des transports de la Méditerranée occidentale (GTMO 5+5) tenue à Lisbonne, le 22 oct. 2014, le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif, a appelé à renforcer la coopération régionale en Méditerranée dans le secteur des transports et à chercher les financements nécessaires pour bâtir un réseau de transport multimodal efficace, moderne et compétitif. Il a également souligné que le secteur des transports est un levier essentiel d'intégration économique et de développement social au niveau des pays de l'Union du Maghreb arabe en particulier, et de la Méditerranée en général.

A cette occasion, a été soulignée la volonté du Maroc pour le renforcement de la coopération avec l'Union pour la Méditerranée (UpM) en vue d'identifier d'autres projets prioritaires pour bénéficier de l'appui institutionnel et du soutien. L'accent a été également mis sur l'importance du renforcement de la sécurité et la sûreté de la navigation maritime dans le cadre de l'initiative

«VTS-VTMIS», et sur l'importance de développer des plans d'action pour le transport ferroviaire. En marge de sa participation à la conférence, le ministre a tenu plusieurs réunions avec ses homologues dans les pays du GTMO 5+5 qui ont été consacrées à la prospection des voies de renforcement de la coopération entre le Maroc et ces pays dans les domaines des transports et de la logistique.

Rencontre autour du guichet unique des services import-export

Le guichet unique des services import-export est un moyen efficace pour faciliter le circuit du commerce extérieur et améliorer la qualité des services rendus au sein des ports, a souligné le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah lors de son intervention, le 03 nov. 2014 à Casablanca, pendant une rencontre sur «l'impact de la mise en oeuvre d'un guichet unique sur la compétitivité des entreprises».

Ce moyen permettra d'améliorer la qualité de service et d'optimiser le temps d'attente surtout des navires et des marchandises, tant au niveau de l'import que de l'export. Le projet découle de la mise en œuvre des recommandations du Plan National de Simplification des Procédures du Commerce International et contribuera à l'effort de facilitation du commerce et à la réduction des coûts logistiques et des délais d'accomplissement des formalités y afférentes

Signature d'un accord d'homologation des prix de produits pétroliers entre le gouvernement et les professionnels du secteur pétrolier

Un accord d'homologation des prix de produits pétroliers a été signé, le 26 déc. 2014 à Rabat, entre le gouvernement et les distributeurs de produits pétroliers en vue d'atteindre en 2015 une décompensation de ces produits et une libéralisation totale du marché. Il a été signé par le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Économie et des Finances, le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, le ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, le président du Groupement des pétroliers du Maroc et le directeur général de la SAMIR.

Cette procédure d'homologation sera appliquée durant une période transitoire allant du 1er janv. au 30 nov. 2015, après la décompensation définitive de l'essence et du fuel en février 2014 et du gasoil à partir du 31 déc. 2014.

Durant cette période, le gouvernement accompagnera les professionnels du secteur pour fixer les prix de certains produits pétroliers, qui seront annoncés le 1er et le 16 de chaque mois à partir du 1er janv. jusqu'au 30 nov. 2015.

TRANSPORT FERROVIAIRE

1er cycle de formation sur «la maintenance de la voie ferrée»

Le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah a procédé, le 20 oct. 2014 à Rabat, à l'ouverture du 1er cycle de formation sur «la maintenance de la voie ferrée, dispensée aux hauts responsables de plus d'une dizaine de réseaux africains. Ce cycle de formation (20 octobre-1er novembre) comprend des cours théoriques, des études de cas et des conférences autour de thématiques spécifiques co-animées par des experts de l'Union internationale des chemins de Fer (UIC) et de ONCF, ainsi que l'organisation de visites de chantiers ciblés.

Le ministre a souligné que la formation s'avère incontournable pour que certains réseaux ferrés africains puissent contrecarrer le déficit en matière de mise à niveau et de réhabilitation de leur infrastructure de transport. Il a réitéré la disposition du Maroc à renforcer des partenariats et une coopération exemplaires avec les pays africains dans les différents domaines de transport et de la logistique. La réhabilitation de la voie ferrée nécessite la construction de 13.200 km de nouvelles lignes à l'horizon 2040 pour un investissement de 26 milliards de dollars, selon une étude sur «la revitalisation du rail en Afrique : destination 2040».

TRANSPORT AERIEN

Communication avec les instances parlementaires



Les ministres Aziz Rabbah et Mohammed Najib Boulif ont participé à la réunion tenue par la Commission parlementaire des infrastructures de l'énergie, des mines et de l'environnement, le 20 oct. 2014, consacrée à l'étude de «la situation financière, de la gestion et des services de Royal Air Maroc, ainsi que la politique

du transport aérien dans notre pays et les problèmes que connaissent certains vols de la compagnie ». A cette occasion, ont été mis en exergue les efforts déployés par le Ministère et la compagnie afin de doter le Maroc d'un établissement national stratégique dans le domaine du transport aérien qui impose sa présence et sa disposition à participer à la concurrence dans ce secteur.

Driss Benhima, le PDG de RAM a fait savoir, lors de sa présentation sous le thème « RAM : mutation vers une entreprise compétitive et performante », que la compagnie a atteint l'ensemble des objectifs du contrat-programme, renforçant ainsi sa compétitivité et sa performance avec des coûts inférieurs à ceux des compagnies concurrentes, avec toutefois une qualité de service des grandes compagnies régulières. La compagnie a transporté durant la saison d'été, 1,86 million de passagers, précisant que le mois d'août a battu le record de trafic enregistré en un mois avec près de 773.000 passagers, soit une moyenne d'un peu plus de 24.000 passagers par jour.

Maintien des vols RAM vers l'Afrique de l'Ouest

L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU a salué, le 2 nov.2014, les compagnies aériennes, dont Royal Air Maroc, pour avoir maintenu leurs vols à destination des pays d'Afrique de l'Ouest touchés par le virus Ebola, qualifiant ce maintien de «bouée de sauvetage» pour les populations de la région.

Ces vols sont une «bouée de sauvetage», notamment au plan psychologique pour les populations locales de savoir qu'elles peuvent se déplacer, bien sûr avec au préalable le protocole adéquat. Ces vols sont surtout le «moyen au travers duquel les personnels soignants peuvent se déplacer vers et depuis ces pays», saluant dans ce sens la contribution de la Belgique, la France et du Maroc.

Hausse de 20 pc des vols intérieurs de Royal Air Maroc

La compagnie nationale Royal Air Maroc a transporté en 2014 près de 790.000 passagers sur ses vols intérieurs, soit une hausse de 20 pc par rapport à l'exercice précédent. La performance du trafic sur les vols intérieurs est due essentiellement aux conventions conclues avec certaines régions du Royaume, sous l'égide du gouvernement et l'implication du METL ainsi que ces régions, précisant que la compagnie a programmé cette année 12.925 vols sur ses 22 liaisons intérieures.

Les conventions de partenariat, ont permis de fixer un prix préférentiel et fixe, visant à développer les vols intérieurs afin de renforcer l'attractivité



des régions, leur désenclavement et leur développement touristique. Elles se sont traduites par l'ouverture de certaines lignes avec des liaisons reliant Casablanca à Tan-Tan, Guelmim, Errachidia, Zagora, Tétouan, Al Hoceima et le renforcement des fréquences des autres lignes existantes (Laâyoune, Dakhla, Ouarzazate). Le réseau des vols intérieurs de Royal Air Maroc compte, désormais, 21 liaisons.

Signature d'un mémorandum d'entente entre l'ONDA et l'aéroport de Dallas Fort-Worth



L'Office national des aéroports (ONDA) et l'aéroport de Dallas Fort-Worth ont signé, le 16 oct. 2014 à Dallas (Etat du Texas, Sud des Etats-Unis), un mémorandum d'entente visant à établir une coopération technique entre l'aéroport US et les aéroports marocains, et ce en présence du ministre de l'Équipement, du Transport et la Logistique, Aziz Rabbah. Cet accord prévoit notamment l'échange d'informations dans le domaine des statistiques et des données financières et le partage des bonnes pratiques à travers l'organisation de rencontres et d'ateliers au profit des personnels des aéroports.

L'accord, a été signé à l'occasion du Forum Etats-Unis-Maroc pour le commerce et l'investissement (US-Morocco Trade and Investment Forum) qui s'inscrit dans le cadre du Dialogue Stratégique Maroc-Etats-Unis et vise à promouvoir le label «Made-in-Morocco» en vue de développer davantage les exportations marocaines aux Etats-Unis, ainsi que les investissements et les partenariats d'affaires entre les entreprises des deux pays.

Reprise des travaux de chantier d'extension du Terminal 1 de l'aéroport Mohammed V Casablanca



A l'occasion de la reprise des travaux

du projet d'extension du Terminal 1 de l'aéroport Med V, le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, et le directeur général de l'ONDA, Zouhair Mohamed El Oufir, ont effectué une visite de terrain le 23 oct. 2014. A noter que les travaux d'extension et de réaménagement du Terminal 1 de l'aéroport Med V avaient été arrêtés depuis août 2010.

Le long arrêt de ce chantier a considérablement influencé la capacité d'accueil de l'aéroport, ce qui a impliqué des contraintes et des difficultés au niveau de l'exploitation ainsi qu'au niveau de la qualité des services fournis aux clients. Ce projet a pour objectif de mettre en place une solution pratique pour le développement intégré de l'aéroport Mohammed V et l'augmentation progressive de sa capacité d'accueil à court, moyen et long termes.

Examen des résultats de la stratégie de développement du transport aérien «Ajwaa»



Le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif a présidé, le 26 nov 2014 à Rabat, un atelier dédié à l'examen des résultats de la stratégie de développement du transport aérien «Ajwaa». Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'importance de l'aviation civile, l'un des secteurs primordiaux à forte valeur ajoutée. La stratégie «Ajwaa», qui couvre une période allant jusqu'à 2035, vise la démocratisation du transport aérien en le généralisant à toutes les villes marocaines, et l'offre un service de qualité à un prix compétitif.

3ème édition de l'Africa Aviation Forum



A l'ouverture de la 3ème édition de l'Africa Aviation Forum (AAF), organisée les 27 et 28 nov. 2014 à Rabat par l'Institut

africain de sécurité aérienne (AFTIS) en partenariat avec le METL sous le thème «Le secteur aéronautique : levier stratégique pour le développement de l'Afrique», un appel a été lancé aux pays africains afin de conjuguer leurs efforts, notamment dans les domaines de la formation des ressources humaines et de la maintenance, pour combler les déficits en cadres qualifiés dans le domaine de l'aviation civile.

M. Boulif a souligné, à l'occasion, que le Maroc a développé son industrie aéronautique pour se placer en pionnier du secteur en Afrique. Un rôle pionnier conforté par la décision de la Royal Air Maroc, annoncée début août dernier, de maintenir, jusqu'à nouvel ordre, ses vols sur les pays touchés par l'épidémie du virus Ebola: la Guinée Conakry, le Liberia et la Sierra Leone, dans une démarche de solidarité responsable.

Le 1er salon de l'aviation privée et d'affaires en Afrique du nord à Casablanca en 2015

La capitale économique du Royaume, Casablanca, abritera les 1er et 2 septembre prochain le salon de l'aviation privée et d'affaires au Moyen Orient et en Afrique du nord (MEBA show Morocco), a annoncé, le 09 déc. 2014 en marge du salon de l'aviation privée de Dubaï, le président-fondateur de l'association de l'Aviation d'affaires au Moyen-Orient et Afrique du nord (MEBAA), Ali Ahmed Al Naqbi.

L'organisation de ce salon à Casablanca vise à accompagner la dynamique que connaît le secteur de l'aviation dans le Royaume. MEBA show Morocco constitue une reconnaissance des progrès accomplis par le Maroc dans le secteur, notamment au niveau des investissements importants réalisés par les grands équipementiers mondiaux spécialisés dans l'aviation privée.

COOPERATION INTERNATIONALE

Accueil de délégations étrangères



Dans l'objectif de renforcer la coopération avec différents pays frères et amis dans les domaines de l'équipement, du transport et de la logistique, M. Rabbah

a accueilli à Rabat, pendant ce trimestre, plusieurs personnalités et délégations étrangères dont notamment :

- le président de l'Association Japonaise de l'Economie Africaine et de Développement (AFRECO), le 13 oct. 2014 ;

- le vice-Ministre délégué auprès du ministre du Développement Economique de la République d'Italie, le 21 oct. 2014 ;

- le ministre régional des Travaux Publics, du Transport et de la Politique Territoriale des Canaries, le 21 oct. 2014 à Rabat ;

- le ministre tchadien des Infrastructures, du Transport et de l'Aviation, le 24 oct. 2014

- le responsable Europe, Afrique et Amérique Latine de Swissport International, le 30 oct. 2014 ;

- le président du conseil d'administration de l'Organisation Arabe Générale de l'Aviation Civile et la Météorologie de la République du Yémen, en tant que président du conseil exécutif de l'Organisation Arabe de l'Aviation Civile, le 31 oct. 2014 ;

- une délégation composée de 15 chefs d'entreprises de la Vendée-France, le 25 nov. 2014 ;



- le président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, le 26 novembre 2014 ;

- le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et des Edifices Publics du Centrafrique, Le 11 déc. 2014 ;

- l'ambassadeur du Soudan au Maroc, le 15 déc. 2014 ;

- l'ambassadeur de la République de Djibouti à Rabat, le 15 déc. 2014 ;

- une délégation belge, le 18 décembre 2014,

- le président directeur général de l'Organisation Japonaise du Commerce Extérieur (JETRO), le 19 déc. 2014.

Visite au Brésil



Le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif, a effectué, en octobre 2014, une visite de travail au Brésil au cours de laquelle il a eu une série d'entretiens avec des responsables

brésiliens, axés notamment sur les moyens à même de renforcer la

coopération bilatérale dans les domaines du transport et des infrastructures. Cette visite s'inscrit dans le cadre des préparatifs visant à mettre en œuvre de nouvelles dispositions liées au secteur du transport routier et à s'informer des expériences réussies de certains pays émergents.

Premier Forum atlantique sur la connectivité et le tourisme aux Iles Canaries

Le Premier Forum atlantique sur la connectivité et le tourisme, tenu les 17 et 18 oct. 2014 à Santa Cruz à Tenerife, a connu la participation du Maroc représenté par le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif, et a réuni des représentants des Iles Canaries, du Sénégal, de la Mauritanie et du Cap Vert, ainsi que des professionnels des secteurs des ports, aéroports, de l'aviation civile et du tourisme de ces pays.

Le Forum a comporté une série de panels portant notamment sur les transports aérien et maritime, le tourisme de croisière, le modèle touristique, la planification territoriale durable et les stratégies de promotion des destinations touristiques, au présent et dans l'avenir.

4ème conférence de la FCAA

La 4ème conférence de la Fédération des Consultants Africains et Arabes (FCAA) organisée sous le thème : «Opportunités d'affaires en Afrique», s'est tenue le 4 nov. 2014 à Rabat, sous la présidence de Aziz Rabbah. Ont participé à cette conférence des représentants des sociétés d'ingénierie de l'Afrique et du Monde Arabe, des représentants de plusieurs bailleurs de fonds internationaux et des responsables de l'Administration marocaine.

La FCAA a pour principaux objectifs de développer la coopération entre les consultants africains et arabes, de renforcer leurs compétences techniques et managériales et de promouvoir leur participation dans les projets de développement en Afrique et dans le Monde Arabe.

2ème Sommet de l'Union internationale du transport public à Doha

Le 2ème sommet de l'Union Internationale du Transport public a eu lieu du 26 au 28 nov. 2014 à Doha. De nombreux pays y ont participé, dont le Maroc, en plus de plusieurs sociétés, d'experts et d'opérateurs du secteur. Le Maroc y a été représenté par une délégation conduite par le secrétaire

général du ministère de l'Equipement du Transport et de la Logistique, Redouane Belarbi.



Cette rencontre a été axée sur les questions de la sécurité dans le domaine du transport public ainsi que sur le rôle du secteur dans le développement économique durable et l'importance des investissements dans les réseaux de transport.

Coopération maroco-chinoise

Le 28 nov. 2014 à Pékin, lors des travaux du Forum économique maroco-chinois organisé par la CGEM sous le thème « Perspectives prometteuses pour un excellent partenariat stratégique », le ministre de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah a souligné la détermination du Royaume à ouvrir, l'année prochaine, une liaison aérienne avec la Chine. L'ambition étant d'encourager les hommes d'affaires chinois de venir investir au Maroc et de renforcer leur coopération dans tous les domaines, notamment les transports maritime et aérien pour booster les échanges commerciaux.

5ème sommet du Bosphore



Lors du 5ème sommet du Bosphore ouvert à Istanbul le 11 déc. 2014 sous le thème «Les scénarios changeants de demain : comprendre les défis et développer les dialogues», le ministre délégué chargé du Transport Mohamed Najib Boulif a intervenu sur les nouvelles technologies de communication et le transport (Mobile et M2M technologies). Il a ainsi traité des innovations technologiques et des télécommunications et leur impact sur le futur des transports, relevant les défis présents et futurs des développements des modes de transport notamment au niveau de la mobilité.

Ce sommet a réuni des décideurs



politiques, investisseurs, chefs d'entreprises de 70 pays pour approfondir le débat sur des sujets divers tels les nouvelles dynamiques et paradigmes dans le commerce mondial, l'investissement dans l'infrastructure productive pour la croissance économique durable, les moyens de combler le fossé entre les genres, l'émergence des villes intelligentes ainsi que l'optimisation du mix énergétique. Ce fut également l'occasion de présenter les opportunités d'investissement qu'offre le Maroc en matière de transport et d'examiner les moyens de renforcer la coopération et l'échange d'expériences et d'expertise entre le Maroc et la Turquie dans les domaines du transport routier, de l'entretien des routes, de la marine, de la coopération portuaire, de la logistique et de la construction navale.

15ème session du Conseil des ministres en charge du Transport au Maghreb

Lors de la 15ème session du Conseil des ministres en charge du Transport dans les cinq pays maghrébins tenu, les 27 et 28 déc. 2014 à Tunis, le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif a estimé que la réussite des pays du Maghreb à aplanir les obstacles et à consacrer la liberté de circulation des personnes et des marchandises par voies terrestres, aériennes et maritimes, la conclusion de partenariats et la mise en place des conditions de complémentarité dans ce secteur, sont à même de contribuer au développement local et au renforcement de l'intégration et du rapprochement entre les pays et les peuples maghrébins.

Les pays de l'UMA ont signé, à l'occasion de cette rencontre, une convention de coopération dans le domaine du transport ferroviaire visant la facilitation de la mobilité des personnes et le transport des marchandises et la promotion des activités commerciales entre les pays du Maghreb.

Coopération tripartite Maroc-Japon- Pays tiers



Dans le cadre de la coopération tripartite Maroc-Japon- Pays tiers, Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique accompagné de

l'ambassadeur du Japon au Maroc, ont procédé, le 19 déc. 2014, à la clôture du 21ème séminaire organisé à l'Institut de Formation aux Engins et à l'Entretien Routier (IFEER) à Skhirate. Le séminaire de cette année a porté sur la Sécurité Routière et a connu la participation de candidats issus de 4 pays africains : le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Djibouti et le Sénégal.

Il est à signaler que c'est le cinquième séminaire et dernier du quatrième programme de formation, objet du procès-verbal signé le 7 sep. 2012 entre le METL, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération.

RESSOURCES HUMAINES

Inauguration de l'Institut Spécialisé des Travaux Publics de Fès



L'Institut Spécialisé des travaux Publics (ISTP) de Fès a été inauguré, le 24 oct. 2014, par le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, en présence du Wali de la région de Fès-Boulemane, des responsables du Ministère et des représentants des autorités locales de la ville de Fès et des élus.

La réouverture de cet institut, au titre de l'année scolaire 2014-2015, s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de développement des instituts de formation des techniciens spécialisés relevant du Ministère et en déclinaison des orientations du département visant la promotion de pôles de formation dans ses secteurs d'intervention qui incluent le développement des ISTP et dont l'augmentation du nombre des lauréats constitue la pierre angulaire de cet ambitieux projet.

Formation dans les métiers de l'aviation civile

L'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile (AIMAC) a organisé, le 10 déc. 2014 à Casablanca, la 3ème édition du Forum des étudiants sous le thème «la chaîne logistique et la gestion des risques». A l'issue de cette manifestation, 3 conventions ont été signées entre l'AIMAC et le Centre d'Apprentissage des

Métiers de l'Assistance au Sol (CAMAS Training), le Centre Culturel Britannique et l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers au Maroc. L'objectif étant d'échanger des expériences dans le domaine de la formation et parfaire le niveau des étudiants ingénieurs en la langue anglaise.

Nouvelles nominations à de hautes fonctions au sein du METL

Le conseil de gouvernement, tenu le 11 décembre 2014 sous la présidence du Chef du Gouvernement, a approuvé des propositions de nomination à de hautes fonctions, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, il s'agit de :

- M. Brahim Baamal, directeur du Transport et de la Sécurité Routière (DTRSR).
- M. Jamal Ramdane, directeur de la Stratégie, des Programmes et de la Coordination des Transports (DSPCT).

ŒUVRES SOCIALES

Campagne de don du sang

Sous la présidence du ministre l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, la Fondation des Œuvres Sociales des Travaux Publics (FOS – TP) a organisé en collaboration avec le Centre national de transfusion sanguine, une campagne de collecte du sang au niveau des services du Ministère à Rabat les 24 et 25 nov. 2014.

SOMMAIRE

Editorial	1
Inédit	1
Inaugurations s'inscrivant dans le cadre d'activités royales	1
Sécurité routière	2
Ports et Domaine Public Maritime	2
Infrastructure routière et autoroutière	3
Bâtiment et travaux publics	4
Logistique	4
Transport routier	4
Transport ferroviaire	5
Transport aérien	5
Coopération internationale	6
Ressources humaines	8
Oeuvres sociales	8

CONTACT

- Unité Centrale de Communication
- Tél. : 0537-68-41-74/75/76
- Fax : 0537-76-37-79
- Adresse : Quartier administratif B.P 597 Rabat-Chellah